



# BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 222

Juillet 2006

## COMMEMORATION DE LA FETE NATIONALE

La commémoration de la Fête Nationale se déroulera, sur le parvis de l'église.

**le jeudi 13 juillet à 20 h 30**

Après la cérémonie, toutes et tous sont invités à participer au défilé avec torches et lampions (distribués par la Commune) et qui se terminera à la salle des fêtes.

Ensuite, comme de coutume, les pompiers procéderont à la traditionnelle distribution des brioches aux enfants de la Commune.

Toute la population est conviée à prendre le verre de l'amitié.

La soirée se poursuivra comme d'habitude dans la bonne humeur avec de la musique d'ambiance et dansante ainsi que des tartes flambées préparées par l'AAPPMA.

Les costumes pour les enfants peuvent être retirés à la Mairie de Sultz-les-Bains aux heures habituelles d'ouverture.

## ASSOCIATION DON DU SANG

L'Association Don du Sang après sa création en février 2005 effectue régulièrement sa mission en organisant la collecte du sang auprès des soultzois.

Vous avez été plus d'une trentaine à venir offrir votre sang, c'est un chiffre encourageant.

Nous remercions tous les donneurs et lançons un appel à tous nos jeunes pour oser faire le premier pas.

Cela pique un peu, mais ce geste est tellement important pour sauver une vie, peut être la vie d'un de vos proches.



L'Association invite toute la population de notre village à se joindre à la prochaine collecte qui aura lieu le :

**lundi 31 juillet 2006 de 18 h 30 à 20 h 30**

**au Hall des Sports**

Aucun produit artificiel n'est actuellement disponible pour remplacer les globules rouges, les plaquettes et le plasma.

Pour tout renseignement, s'adresser au président de l'association Don du Sang de Soultz-les-Bains : Monsieur Jacky CHAUVET ou au site Internet de l'Etablissement Français du Sang Alsace : <http://www.esf-alsace.fr>

### **CHANTIER NATURE DU C.S.A.**

Organisés par le Conservatoire des Sites Alsaciens, les chantiers nature, ouverts à tout publics, permettent de participer activement à la protection de notre patrimoine naturel et de découvrir toute la richesse de notre environnement.



Le Conservatoire des Sites Alsaciens organisera pour l'année 2006 un chantier sur le site naturel classé du Jesselsberg

**Samedi 19 août 2006**

**Rendez-vous à 9h et 14h devant l'église Saint Maurice.**

Inscription auprès du C.S.A. :

- par téléphone : 03.88.59.77.00.

- par e-mail : [conservatoire.des.sites.alsaciens@wanadoo.fr](mailto:conservatoire.des.sites.alsaciens@wanadoo.fr)

Pour toute information complémentaire, consulter le site Internet du Conservatoire des Sites Alsaciens <http://csa.cren.free.fr>

### **RD 422 : LA DERNIERE TRANCHE DE TRAVAUX**

L'aménagement de la RD 422 entre Molsheim et Marlenheim entre dans sa dernière tranche de travaux, lundi 17 Juillet 2006..

L'homogénéité des aménagements hors agglomération devra donner une identité propre à cette liaison routière tout en privilégiant la sécurité du déplacement des véhicules sur ce tronçon routier qui connaîtra de nouveau un trafic de 12 000 véhicules par jour.

L'aménagement du tronçon Biblenheim - Soultz-les-Bains avec le giratoire desservant Biblenheim et Dangolsheim est achevé cette semaine.

L'aménagement du carrefour au droit de cimetière vers Dangolsheim sera réalisé du 17 au 31 Juillet 2006 par un alternat régi par un feu tricolore.

A la fin de cette tranche commenceront les travaux entre Avolsheim et Molsheim ainsi qu'entre Biblenheim et Irmstett qui dureront jusqu'à fin octobre 2006.

A cette date le chantier de la RD 422 sera achevé et l'ensemble de la liaison Molsheim – Marlenheim sera ouvert à la circulation.

Il restera à notre Commune à procéder aux aménagements des espaces verts côté Salle Polyvalente et ancienne gare afin d'agrémenter nos entrées de village.

## **HORAIRE D'ETE DE LA BIBLIOTHEQUE (JUILLET ET AOUT)**

Tous les mardis de 17 heures à 19 heures  
Tous les samedis de 10 heures à 12 heures

**La bibliothèque sera fermée du 1<sup>er</sup> août au 15 août 2006 inclus**

## **RENTREE A L'ECOLE COMMUNALE DES PINS**

La rentrée des classes aura lieu, cette année, le **28 août 2006 à 8h15** à l'école communale des Pins

## **AUTOROUTE A355 – GRAND CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG**

L'autoroute A35/Rocade Ouest qui passe à proximité de Strasbourg est l'une des voies les plus chargées en trafic de France ( 170 000 Véhicules/jour).

La saturation ne cesse de s'aggraver et provoque encombrements, accidents, pertes de temps, nuisances sonores et pollution de l'air.

L'A355 – Grand Contournement Ouest a pour but d'assurer la continuité autoroutière (2 x 2 voies) entre le Sud (Innenheim) et le Nord(Vendenheim).

Le projet sera concédé à un opérateur privé ou concessionnaire chargé de la responsabilité du financement. Celui-ci se rémunèrera par le biais de péage.

L'enquête publique est ouverte du 1<sup>er</sup> Juin 2006 au .

La commission d'enquête est composée de Mme Elisabeth SPIELMANN, Présidente et MM. Jean Delobbe et Jean-Paul DENIS, et son siège est en Mairie de BRUMATH, au 4 rue Jacques Kablé, 67 170 BRUMATH.

Le dossier d'enquête est également disponible sur Internet : [www.gco-strasbourg.org](http://www.gco-strasbourg.org)

## **SORTIE VELOS DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2006**

Le Tour Vélo organisé par la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig se tiendra cette année le dimanche 24 Septembre 2006 de 9h00 à 12h00.

Le départ aura lieu Place de la Foire à Mutzig avec circuits de 20, 40 et 80 km.

Réservez vous dès aujourd'hui cette matinée sportive.



## **DECLARATION DE DETENTION D'ANIMAUX DE RENTE**

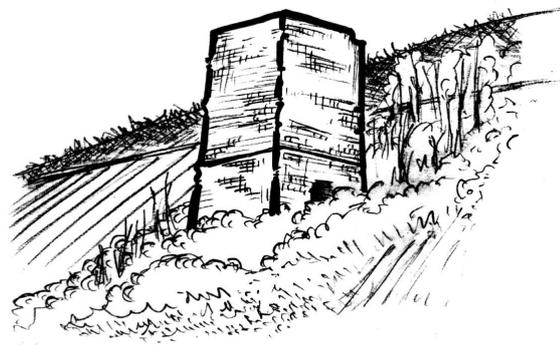
**Vous détenez, quel que soit leur nombre, Moutons, Chèvres ou Porcs  
Que vous en soyez propriétaires ou non  
Vous devez vous déclarer et les identifier !**

En cas de crise sanitaire, il est nécessaire de connaître l'existence de vos animaux. L'absence d'identification peut être sanctionnée (abattage des animaux à vos frais, contravention).

Pour éviter cela, faites vous connaître au plus vite auprès de l'établissement départemental qui vous expliquera les démarches à suivre.

**EDE du Bas-Rhin**  
**Tél : 03.88.19.17.17 poste 1324**  
**Mail : [ede@67bas-rhin.chambragri.fr](mailto:ede@67bas-rhin.chambragri.fr)**

## **UNE NOUVELLE ASSOCIATION : PATRIMOINE SOULTZ-LES-BAINS**



Une nouvelle association vient de naître dans notre village. Son objectif est de soutenir et de proposer la restauration d'éléments patrimoniaux par la communication, l'information et la collecte de dons pour soutenir toutes les démarches visant à la restauration et la promotion d'éléments patrimoniaux.

Les objectifs prioritaires de cette association sont les suivants :

- restauration de l'orgue SILBERMANN,
- restauration des fresques du Clocher de l'Eglise Saint Maurice,
- acquisition et restauration du Four à Chaux,
- entretien des casemates
- soutien pour la zone naturelle du JESSELSBERG,
- soutien pour la restauration et la réhabilitation des édicules, bildstoecklés et croix.

Elle est présidée par M. Alain ROTH et le bureau de l'association est le suivant :

Président :	ROTH Alain
Vice-Président :	MUSELET Luc
Trésorier :	SALOMON Lucien
Secrétaire :	SUTTER Romuald

Venez les rejoindre nombreux !

## **COURIR AU CŒUR DE NOTRE REGION : LE MARATHON DU VIGNOBLE**

Le marathon traversait cette année Soultz-les-Bains. Il venait de Biblenheim, empruntait la RD 422 (Rue de Saverne), puis la RD45 (Rue de Strasbourg) pour rejoindre Wolxheim.

Merci aux 20 volontaires qui ont assuré la sécurité le long de la rue de Saverne, rue de Strasbourg et pour tenir le stand de ravitaillement des coureurs.

Un stand Gastro-vinique comprenant l'entreprise Foie Gras Doriat et par les viticulteurs de Dorlisheim, a animé le passage des coureurs Place Charles de Gaulle.

## **LE BUDGET COMMUNAL**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2005**

Le Compte Administratif 2005 clôture avec un excédent de 205 412 € à reporter au Budget Primitif 2006, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents ou représentés du Conseil Municipal.

## **BUDGET PRIMITIF 2006**

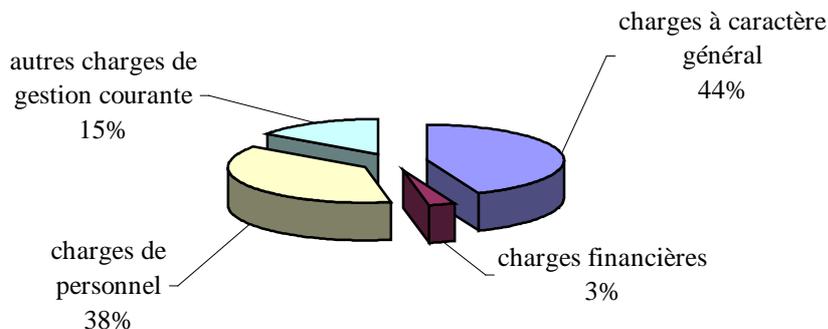
Le Budget Primitif 2006 s'équilibre en recettes et en dépenses à 817 516 € se répartissant de la façon suivante :

- Fonctionnement :	289 380 €
- Investissement :	528 136 €

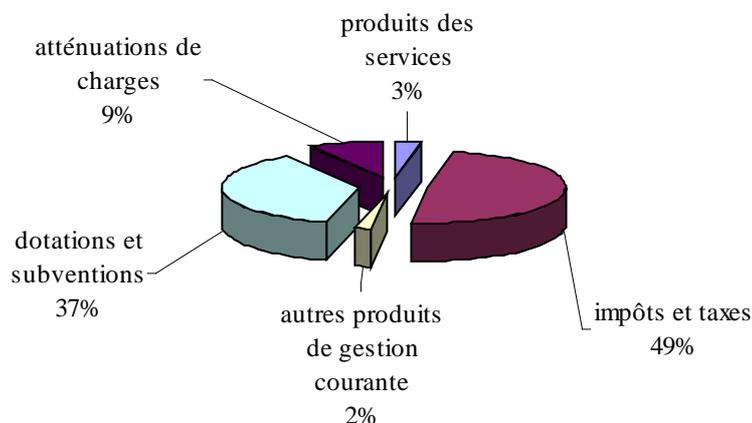
Le budget 2006 a été voté à l'unanimité.

Les grandes lignes du budget 2006 se répartissent de la façon suivante :

### **dépenses de fonctionnement**



### **recettes de fonctionnement**



### **INVESTISSEMENT 2006**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Excédent fonctionnement 1068		69 084,00
Excédent investissement		136 328,00

TLE		2 647,00
FCTVA (remboursement sur investissements)		6 700,00
Remboursement d'emprunts	28 520,00	
Acquisitions de terrains	21 000,00	
Vente de terrains		26 796,00
Entrée sud maîtrise d'œuvre	20 000,00	
Taxe voirie nouvelle (TVN)		54 359,00
Participation CC assainissement pluvial		13 000,00
Chemin du moulin	40 000,00	
Parvis de l'église et chaufferie	15 662,00	
Rue Belle vue	9 700,00	
Rue du Fort	21 420,00	
Rue des Vergers	5 100,00	
Rue St Amand	16 000,00	
Droits de riverains		13 000,00
Travaux divers de voirie	10 000,00	
Ordinateur et mobilier pour école	4 000,00	
Ordinateur et photocopieur pour Mairie	9 500,00	
Eclairage public	12 500,00	
Dotations globale d'équipement		40 600,00
Espace vert entrée sud	5 000,00	
Atelier construction	97 234,00	
Rue des Vignes	10 000,00	
Poteaux d'incendie	3 000,00	
Réseaux (es, gaz, ptt)	10 000,00	
Sécurisation Antoine Stiegler	7 000,00	
Réseau E & D Muller	4 000,00	
Aire de jeu	3 000,00	
Conformité électrique bâtiments	1 500,00	
Arrosage automatique Cimetière	2 000,00	
Orgue	165 000,00	
Chaufferie Eglise	7 000,00	
Subvention Conseil Général		80 022,00
Subvention Région Alsace		23 400,00
Subvention Etat		54 800,00
Dons déposés pour l'Orgue au Conseil de Fabrique		7 400,00
<b>TOTAUX</b>	<b>528 136,00</b>	<b>528 136,00</b>

La dette de la Commune s'élève à ce jour à 219 487.82 €, soit environ 273 € par habitant.  
Le remboursement annuel (intérêts et capital) est de 36 901.33 €.

L'ensemble de ces documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2005, Budget Primitif 2006 de la Commune et du CCAS) sont consultables à la Mairie.

Le Maire et les Adjointes se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

## **LES IMPOTS LOCAUX**

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2006.  
Les taux communaux pour 2006 sont :

- Taxe d'Habitation

7.19 %

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	8.49 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	29.16 %
- Taxe Professionnelle	9.16 %

Néanmoins, vos taxes augmenteront car les autres collectivités territoriales (Conseil Général, SICTOMME, Région etc. ...) ont tous majorés leur taux.

Cette augmentation n'est par contre pas imputable à la Commune.

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES**

Les subventions annuelles suivantes sont versées aux Associations locales listées ci-dessous. Leur versement est subordonné à la présentation du rapport d'activité de l'année écoulée conformément aux nouvelles dispositions budgétaires et fiscales en vigueur.

Sont concernées les Associations suivantes :

- Amicale des Sapeurs Pompiers	160 €
- Chorale Saint Cécile	160 €
- Association Agrée de Pêche et de Pisciculture	320 €
- Association Agrée de Pêche et de Pisciculture (exceptionnelle)	508 €
- Coopérative Scolaire	160 €
- Association Saint Jean	160 €
- Association Sports et Loisirs	400 €
- Trapphaenle	160 €
- Association Don du Sang	160 €

Sont également versées une subvention de 115 € en faveur de la Société Protectrice des Animaux et une subvention de 100€ pour la Mission Locale de Molsheim.

## **REVISION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS**

Le Conseil Municipal a procédé au réajustement des tarifs des services publics tels que :

- Concessions cimetièrè
- Bacs poubelle roulants
- Tarifs d'inscription à la bibliothèque

L'ensemble des services et des coûts apparaissent dans le bic à travers une feuille annexe ci-jointe.

## **URBANISME : LES PRINCIPALES DEMANDES**

### **CERTIFICATS D'URBANISME**

Vous voulez construire ? Avant d'acheter un terrain, assurez-vous qu'il est bien constructible, en demandant au propriétaire ou au vendeur de produire un certificat d'urbanisme positif en vous adressant en Mairie.

Le certificat d'urbanisme délivré vous indiquera toutes les contraintes urbanistiques et les servitudes, ainsi que les taxes à acquitter au moment de la construction.

## **PERMIS DE CONSTRUIRE**

Vous devez demander un permis de construire pour toute construction supérieure à 20 m<sup>2</sup> comportant ou non fondations, à savoir :

- construction d'une maison d'habitation
- construction ou agrandissement d'un abri de jardin, véranda ou garage...
- construction d'un bâtiment industriel ou autre
- changement de destination d'un bâtiment

Sachez que pour toute autre opération, une déclaration de travaux est nécessaire. Pour constitution du dossier, veuillez vous adresser en mairie.

## **DECLARATION DE TRAVAUX**

La constitution d'un dossier de déclaration de travaux est indispensable pour :

- toute construction ou adjonction de moins de 20 m<sup>2</sup>
- la modification de l'aspect extérieur d'une façade
- l'édification d'une clôture
- le ravalement des façades ( peinture, crépis)
- les autres travaux tels que la construction d'une piscine, par exemple

## **A NOTER**

La Commune récupère les tuiles usagées pour combler les ornières dans les chemins ruraux. Prière de vous mettre, le cas échéant, en rapport avec la Mairie.

Les travaux de ravalement, de couverture, de changement des fenêtres, d'installation fonctionnant avec des énergies renouvelables sont susceptibles d'être subventionnés selon certaines conditions, par la Commune ou le Conseil Général.

La plus grande partie de notre village est situé dans le périmètre Monument Historique de l'Eglise Saint Maurice. Ainsi tout dossier de permis de construire ou de déclaration de travaux est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Il convient, sous réserve de validation ou d'invalidation de l'Architecte des Bâtiments de France, de poser des tuiles plates, double couverture ou mécaniques, de préférer les fenêtres en bois aux fenêtres PVC, des piscines de teinte beige plutôt que bleue .....

## **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DELIVRES PAR LA MAIRIE**

Documents	Validité	Observations
Carte d'identité	10 ans	Fournir un extrait d'acte de naissance avec filiation +



PAQUOT Marie France	39 rue de Molsheim	03.88.38.38.57
OTT Sylvie	20 rue du Fort	03.88.38.58.20
MARXER Christine	26a rue du Fort	03.88.04.93.90
MARCK Marie Laure	3 rue de Molsheim	03.88.38.43.36
HECKER Marlyse	30 rue du Fort	03.88.38.34.37
GODENIR Marianne	32 rue du Fort	03 69 06 27 30
VELTEN Géraldine	22a rue du Fort	03.88.47.80.44
GENTES Annette	4 Place Charles de Gaule	03.88.38.70.02
DIEDERICHS Raymonde	16 rue de Saverne	03.88.38.66.41
FIX Emmanuelle	27 Rue Saint Maurice	03 88 04 88 58
WEBER Nadia	7 rue du Presbytère	03.88.38.53.06

## **CHANTIERS BENEVOLES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES CITOYENS VOLONTAIRES**

Les chantiers d'été bénévoles du Conseil Municipal ont redémarré depuis le samedi 15 mai 2005.  
Deux chantiers étaient en cours :

- l'aménagement du parvis de l'Eglise
- la mise en place d'un revêtement béton dans le prolongement de la rue des vignes

Ces chantiers non encore achevés redémarrent le samedi 26 Août 2006.

Pour tous les volontaires, rendez-vous tous les samedis à 8 h 30, jusqu'à fin juin, à la Mairie.  
Confirmez votre participation pour faciliter l'organisation du repas de midi et de nous permettre de vous assurer.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

## **LE SENTIER DES CASEMATES**



Au long des six kilomètres de son parcours, nous vous invitons à découvrir les vestiges de la première guerre mondiale. En effet, les allemands ont construit dès le début de la guerre, une importante position fortifiée entre Strasbourg et le

Fort de Mutzig « FESTE KAISER WILHELM II », appelée la position de la bruche. La crête de Dangolsheim / Sultz-les-Bains en constitue un maillon important.

La Commune vous invite à une promenade de découverte des ouvrages militaires ou simple randonnée traversant nos collines sous-vosgiennes par un parcours d'une durée de 3 heures environ..

Un dépliant vient d'être édité que vous trouverez ci-joint.

Vous avez également la possibilité d'effectuer cette visite accompagnée d'un guide sultzois M. Alain ROTH les jours suivants :

Les sorties d'été :

- Les mardis et jeudis 11, 13, 15, 18, 20, 25, 27 juillet et les mardis et jeudis 1, 3, 8, 10, 17, 22, 24, 29, 31 août 2006 à 14 heures 30, RDV sur le parking de l'entreprise Doriath, retour vers 17 h 30 (coût 2 €)

La sortie nocturne :

- Le vendredi 25 août 2006 à 19h00, visite nocturne, départ devant l'école, avec report au vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2006 en cas de pluie.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Office Intercommunal du Tourisme de Molsheim au 03 88 38 11 61

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

**Permanence du Secrétariat**

*Lundi à vendredi : de 9 h 30 à 12 h 00*

*Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00*

**Permanence du Maire et des Adjoint**

*Mardi de 19 h 30 à 20 h 30*

*Vendredi sur rendez-vous*

## **BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS**

**Le Maire,**

**Guy SCHMITT**



### LES BENNES DE COLLECTE

Pour les verres :

**: Hall des Sports rue de Saverne  
et bientôt à Biblenheim**

Pour les vêtements et chaussures

**: Crédit Mutuel rue de Molsheim**

### COLLECTE des ENCOMBRANTS

La prochaine collecte est prévue le :

**- mardi 21 novembre 2006**

à partir de 4 h 00 du matin.

**L'inscription est obligatoire au moins  
huit jours avant la collecte.**

### COLLECTE des PAPIERS ET DES PLASTIQUES

- mardi 25 juillet 2006
- mardi 29 août 2006
- mardi 19 septembre 2006
- mardi 24 octobre 2006
- mardi 28 novembre 2006
- mardi 19 décembre 2006

dès 4 heures du matin. Des sacs pour la  
collecte sont disponibles en Mairie.

### SITE INTERNET

Consultez le site Internet de Soultz-les-Bains :

**[www.soultz-les-bains.fr](http://www.soultz-les-bains.fr)**

### REMPLACEMENT DES JOURS FERIES

**Le mercredi 12 juillet 2006 à la place  
du vendredi 14 juillet 2006 (Fête  
Nationale)**

### PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATION DE TRAVAUX

Demandeur	Objet	Accord (A)
Foyer de la Basse Bruche	Démolition Annexe 6 rue du Presbytère	A : 04/01/2006
ZERR Denis	Pose d'un grillage 24 rue de Molsheim	A : 04/01/2006
SEVREE Jean-Luc	Abri 2 boxes 4, rue des Peupliers	A : 16/01/2006
JOST Bertrand	Réalisation d'une Véranda 6 rue des Vignes	A : 02/02/2006
BIQUET Sébastien	Aménagement et création d'ouverture 4 rue de Biblenheim	A : 01/03/2006
KAUFFMANN Jean-Paul	Garage ouvert 7 rue Saint Sébastien	A : 01/03/2006
DIETRICH Pierre	Construction d'un abri voitures 26 Rue du Fort	A : 07/04/2006
STEIBLE Dominique	Transformation du garage 7, rue de Biblenheim	A : 20/04/2006
STEIBLE Dominique	Construction d'un garage 7, rue de Biblenheim	A : 02/05/2006
HUGUES Laurent	Transformation du garage en habitation 15A Rue du Fort	A : 03/05/2006
HECKER Joseph	Isolation extérieure, crépis et peinture 30 rue du Fort	A : 12/05/2006
SCI Les Thermes	Construction de logements 37 rue de Molsheim	A : 16/05/2006
GENTES Claude	Crépissage et ravalement de façade 1 rue de Saverne	A : 31/05/2006
KLUGESHERZ Jean Paul	Ravalement de façade 11, rue St Amand	A : 15/06/2006
ERNENWEIN Marcel	Changement de tuiles 24 rue de Saverne	A : 18/06/2006
BUZCKO Stanislas	Rénovation de la toiture 3 rue de la République	A : 26/06/2006
Foyer de la Basse Bruche	Création de logements Ancienne école des filles	A : 28/06/2006
Foyer de la Basse Bruche	Réhabilitation du Presbytère	A : 28/06/2006
Foyer de la Basse Bruche	Construction d'un immeuble neuf	A : 28/06/2006

### QUELQUES DATES A RETENIR : DON DU SANG

- Lundi 31 juillet 2006
- Lundi 9 octobre 2006

Ecrivez-nous :

**[mairie@soultz-les-bains.fr](mailto:mairie@soultz-les-bains.fr)**

